



MA B-T : ATTENTION ! ÇA VA PÊTER !

Chers collègues,

Comment pouvons-nous assurer nos différentes missions en toute sécurité au sein de la MA de Basse-Terre, suite aux nombreuses agressions sur personnel et à nos conditions de travail déplorables ? Et que fait notre direction, elle qui est sensée nous apporter son soutien indéfectible contre la violence de nos pensionnaires contraints ?

Pour FO Justice Bastè, et l'ensemble des personnels, il est grand temps que les choses évoluent dans le bon sens.

Monsieur le Directeur, **FO Justice Bastè** vous a déjà alerté à maintes reprises sur une surpopulation carcérale qui gangrène la vie en détention, et qui met à mal le travail des personnels. A ce jour, environ 216 personnes incarcérées à la MA pour une capacité de 129 places à son ouverture. Conditions d'hébergement laissant à désirer, insalubrité, promiscuité, chaleur étouffante, humidité...un cocktail explosif puissant poussant aux vices et à la violence. **Impensable, intolérable pour une prison de la République !!!** **FO Justice Bastè** demande le transfert des longues peines vers des établissements hexagonaux et plus d'aménagements pour les courtes peines. Pour exemple, le mercredi 06 novembre 2024, en une seule soirée nous avons reçu 5 arrivants !!!!

Par ailleurs, le bureau **FO Justice Bastè** souhaiterait que vous mettiez en place avec le pôle santé de l'établissement une nouvelle gestion des flux de détenus vers l'Unité de soins. Mardi 5 novembre 2024 nous avons comptabilisé 75 détenus en une matinée à l'UCSA !!!!! Imaginez le stress, la tension, la mise en danger du personnel et même la tranquillité de l'établissement !! Pour notre organisation ce n'est pas normal et surtout pas du tout sécuritaire pour les personnels ! Parfois, la surveillante UCSA ne peut pas assurer l'aller et le retour des détenus vers leur bâtiment respectif. C'est la raison pour laquelle, le bureau **FO Justice Bastè** réclame un deuxième agent à l'UCSA, ou un surveillant navette ou dispo pour l'acheminement des détenus vers les bâtiments d'affectation !

Pour finir, **FO Justice Bastè** tient à dénoncer l'agression récente de notre collègue Fred qui a reçu un produit au visage de la part d'un bandit bien connu des deux prisons guadeloupéennes. A Baie-Mahault, ce dernier avait agressé un collègue, lui crachant dessus et lui assénant un violent coup de poing. Son arrivée sur notre établissement fait suite à cette agression sur le CP de Baie-Mahault. Notre collègue aurait pu perdre la vue mais heureusement, suite aux examens effectués, ses yeux ne présentent pas de lésions. Son salut est dû à la réactivité des collègues présents.

Monsieur le directeur, que fait encore cet individu, au CV bien rempli, dans nos murs ? Bientôt le collègue va revenir, voulez-vous qu'il retombe nez à nez avec son agresseur ? **FO Justice Bastè** exige son transfert immédiat vers un autre établissement. Et dans le cas où notre écrit ne trouve pas écho auprès de vous ! Sachez que nous saurons nous mobiliser pour nous faire entendre !

Le bureau **FO justice Bastè** vous dit : si votre priorité c'est l'ouverture de Basse-Terre 2 et ce qui va avec..., **nous vous disons NON !!**

Première sommation !!

Chers collègues, **FO justice Bastè** vous demande d'être prêts pour toutes formes de mobilisation. Soyez prêt à défendre notre intégrité physique ! Notre vie n'a pas de prix !!!!

Nous ne venons pas travailler pour être mutiler !!

Le bureau local FO Justice Bastè

Basse-Terre, le 08 novembre 2024

